



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

IFSI PARIS

PROJET PEDAGOGIQUE IFSI PARIS 2023-2028

Table des matières

I- INTRODUCTION	4
II- Présentation de l'Institut	5
III- Orientations de la formation.....	12
IV- La conception générale de la formation.....	15
1. Nos valeurs	15
2. Notre dispositif de formation comme stratégie pédagogique.....	15
3. Le rôle de chaque acteur de la formation	16
4. L'organisation pédagogique.....	17
5. La pédagogie active comme levier de transfert des apprentissages et de motivation de l'étudiant	17
6. Le raisonnement clinique au cœur de la compétence des soignants.....	18
7. L'enseignement à distance (EAD) comme volonté de déployer une e-pédagogie.....	18
a. L'hybridation de la formation.....	18
b. La e-pédagogie comme porte d'entrée vers la e-santé.....	19
8. L'apprentissage de l'éducation à la santé, des soins relationnels comme opportunité d'initier à la démocratie sanitaire.....	19
a. Le SERSAN (service sanitaire des étudiants en santé)	19
b. Le patient partenaire	20
V- Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation	21
1. L'acquisition des compétences et de la culture de la qualité et de la sécurité des soins	21
2. Les unités d'enseignements	21
a. <i>Les modalités d'intervention de l'université dans le dispositif pédagogique</i>	22
b. <i>L'organisation annuelle : l'alternance</i>	22
c. <i>L'organisation semestrielle :</i>	22
d. <i>Les modalités d'évaluation</i>	25
3. L'individualisation des parcours des étudiants	25
a. <i>La référence de promotion</i>	25
b. <i>Le suivi pédagogique des étudiants</i>	26
VI- La formation clinique.....	27
1. Généralités sur les stages	27
2. La coordination des stages à l'IFSI	27
3. L'encadrement en stage	28
a. <i>Les analyses de situation (ADS)</i>	29
b. <i>L'analyse de pratiques professionnelles (APP)</i>	29

VII- Le dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap :	30
VIII- Prestations offertes aux apprenants	31
La Psychologue :	31
IX- Indicateurs d'évaluation du projet pédagogique	31
X- CONCLUSION	33

I- INTRODUCTION

Ce projet pédagogique est le produit de la réflexion de l'équipe pédagogique de l'institut menée sur trois temps de séminaires entre décembre 2022 et mai 2023.

Considérant que les travaux de refonte du référentiel d'activité et de compétences définissant le métier d'infirmière débutent au printemps 2023 pour une mise en œuvre à la rentrée 2024, l'équipe pédagogique de l'institut s'est engagée dans ce travail pour discuter et poser les principes humanistes et pédagogiques qui guident notre activité comme fondations afin d'envisager dans un second temps les rénovations à venir dans le respect des nouvelles réformes.

Aussi, ce travail représente :

- Un premier acte de construction d'une équipe eu égard à l'historique de l'institut,
- Une volonté de se préparer à opérer les mutations importantes à venir au sein d'une organisation apprenante, résiliente et performante.

Concevoir un projet pédagogique, c'est élaborer un cadre de référence à l'usage des étudiants et des formateurs. Il doit traduire les orientations que l'Institut souhaite prendre pour mener à bien sa mission et développer les axes du projet.

Différents textes réglementaires font référence au projet pédagogique :

- ✓ *L'arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 10 juin 2021 portant sur les dispositions relatives aux autorisations des instituts de formation.*
- ✓ *L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier*
- ✓ *La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé*

Fruit d'une élaboration commune avec les formateurs, il est et sera un outil stratégique qui détermine l'offre de formation pour les étudiants de l'IFSI. Garant de la cohérence de la formation, il prend en compte notamment les acteurs mais également le contexte.

Nous présenterons dans un premier temps, l'IFSI au sein de la fondation Croix Saint Simon, dans un deuxième temps le projet pédagogique.

II- Présentation de l'Institut

Historique :

L'IFSI Paris est issu de la reprise, par la fondation Œuvre de la Croix Saint Simon, de l'IFSI du lycée Rabelais, situé auparavant dans le 18^{ème} arrondissement de Paris Porte de Clignancourt.

L'histoire de la création du lycée Rabelais en fait un établissement atypique au sein de l'Education Nationale, en comportant des sections de formations à caractère paramédical et social.

Créé en 1950, le lycée polyvalent et régional Rabelais ouvre au fil des années, des sections de formations professionnelles paramédicales et sociales ; Nommé « Lycée des métiers de la santé et du social », à partir de 2012, il offrait des formations professionnelles pré et post baccalauréat du niveau 5 au niveau 1 en formation initiale et continue (via le GRETA M2S) :

- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Diététique, en Economie Sociale et Familiale, en Hygiène, propreté et environnement, en service à la personne en secteur sanitaire et social (SP3S)
- Diplôme de Conseillère en Economie Sociale et familiale
- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social
- Diplôme d'Etat d'infirmière Puéricultrice
- Diplôme d'Etat d'Infirmier - Grade licence
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- Diplôme d'état d'Aide-soignant

Après le désengagement par le rectorat de Paris, du financement de 4 formations (infirmière, infirmière puéricultrice, auxiliaire de puériculture, assistante sociale), la Région, engagée à trouver un repreneur, propose la reprise de ces instituts à la Fondation pour la rentrée de septembre 2022. Depuis le mois de septembre 2021, les locaux de l'IFSI sont situés au sein de la Cité Scolaire Bergson Jacquard, dans le XIX^e arrondissement, au niveau du bâtiment Carrel, dit Annexe Carrel. Le lycée Henri Bergson a ouvert ses portes en 1963. Il prend le nom du philosophe en 1967. C'est le premier lycée mixte parisien. Il devient cité scolaire en 1973 avec l'ouverture du collège. La fusion avec le lycée Jacquard voisin a été actée en janvier 2019.

A ce jour, la cité scolaire Henri Bergson-jacquard s'étend sur plus de 3 hectares et accueille 800 élèves au lycée (pré-bac), 400 dans le supérieur (post bac) et 400 au collège.

LA FONDATION ŒUVRE DE LA CROIX SAINT SIMON

L'IFSI Paris est un établissement du pôle formation Recherche de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon.

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1922, la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon déploie son action en direction des populations rendues vulnérables par l'âge, la précarité, la maladie et accompagne la famille de la naissance à la fin de la vie.

Fondation laïque, elle accompagne près de 100 000 usagers, patients et familles par an, au sein de ses 50 structures sanitaires, médico-sociales, d'accueil et de formation initiale et continue.

- Missions

Née dans l'est parisien, la Fondation déploie son action en Île-de-France à travers 50 structures petites enfance, sanitaires et médico-sociales, organisés en 4 pôles d'activités :

- Le pôle Petite Enfance,
- Le pôle Santé
- Le pôle Personnes Âgées-Personnes Handicapées
- Le pôle Formation et Recherche

Les objectifs sont de développer les parcours patients, renforcer le maillage des actions sanitaires et médico-sociales, pour une approche globale de la personne et anticiper les évolutions des besoins des populations vulnérables, par l'âge, la maladie ou la précarité.

- Valeurs

La Fondation développe ses actions autour des quatre valeurs partagées par l'ensemble des équipes :

- ✓ Le respect de la dignité de la personne
- ✓ L'excellence portée par une exigence professionnelle toujours plus élevée
- ✓ Le sens de l'écoute et du service à autrui
- ✓ Le droit à l'accès aux soins de qualité pour tous

- Le Pôle formation Recherche

Quatrième pôle d'activités de la Fondation, créé le 1^{er} janvier 2023, le pôle est constitué de quatre Instituts de Formation délivrant une formation diplôme d'Etat, un département de formation continue et un département Recherche.

La reprise, au 1^{er} septembre 2022, de trois instituts de formation de l'Education Nationale (ex-Lycée Rabelais), portant le nombre d'étudiants de 450 à 1000, sur 3 sites distincts, a permis la création de ce pôle Formation Recherche.

Les 4 instituts de formation sont :

- L'IFSI PARIS de 80 places
- L'IFTS (Institut de Formation de Travail Social) de 45 places
- L'IFP (Institut de Formation de Puériculture comprenant une filière d'auxiliaire de puériculture de 45 places et une filière d'infirmière puéricultrice de 36 places)

- L'IFPS (Institut de Formation Paramédicale et Sociale comprenant une filière infirmière de 117 places, d'aide-soignant de 1.5 places, d'auxiliaire de puériculture de 8. Places et d'accompagnant éducatif et social de 20 places)

Le Pôle Formation Recherche contribue au projet de la Fondation en favorisant l'évolution des pratiques et des organisations ;

- Celui de rendre le meilleur service aux usagers
- Celui de mutualiser et de promouvoir des dynamiques professionnelles et institutionnelles porteuses de qualité, de créativité et d'innovation.

Ce pôle FR est aussi une réponse à la demande exprimée par le ministère de la santé, dans le cadre de l'axe 4 du Ségur, d'augmenter rapidement et de façon pérenne les places de formation, dans un contexte de pénurie inédite de professionnels de santé sur le marché du travail.

Le pôle Formation Recherche répond également aux 3 grandes orientations du Schéma Régional de l'Enseignement supérieur de l'Innovation et de la Recherche 2023/2028 pour 3 enjeux :

- celui des conditions de vie, d'études, d'accueil et d'attractivité des campus (1^{er} enjeu),
- celui de la recherche et de l'innovation, en lien avec ses compétences de développement économique (2^{ème} enjeu),
- et enfin celui de l'accès à l'enseignement supérieur, la formation, l'orientation et l'insertion tout au long de la vie (3^{ème} enjeu).

Les objectifs du Pole Formation Recherche sont d'offrir :

- Une formation diplômante sur des sites distincts pour couvrir les besoins des territoires de l'Est parisien et développer les partenariats.
- Déployer une offre de formation continue spécifique au secteur médico-social
- Initier et contribuer à des projets de Recherche en Sciences de l'Education et en soins avec nos partenaires universitaires.

Le projet du Pôle est de proposer : Une qualité de formation à taille humaine, inter filière pour former à l'interprofessionnalité, le développement de l'hybridation des formations avec le Digital Learning avec l'appui d'un chef de projet ingénieur pédagogique multimédia, la recherche comme appui à l'amélioration des pratiques professionnelles des équipes pédagogiques et soignantes, une mutualisation des équipements et des locaux avec l'optimisation des ressources par un logisticien.

Situation géographique :

L'IFSI PARIS est situé dans le 19-ème arrondissement de paris, au 27 rue Edouard PAILLERON.

Le 19ème arrondissement de Paris est le troisième arrondissement le plus peuplé de Paris. Il se situe à l'extrémité nord-est de Paris. Il est bordé au nord par la commune d'Aubervilliers, à l'est par

les communes de Pantin, des Lilas et du Pré-saint Gervais. Au sud, par les 20^e arrondissement et à l'ouest, par les 10^e, 18^e arrondissements de Paris.

Il bénéficie d'espace verts assez importants entre les bassins de la Villette et les buttes Chaumont qui donnent un air de campagne à Paris.

Avec 185 513 habitants, ce qui représente une densité moyenne de 273 habitants à l'hectare contre 250 à Paris. Il est un arrondissement qui rencontre des difficultés sociales prononcées.

Sa particularité est d'avoir une population stable depuis 20 ans mais connaît un taux de pauvreté le plus important au niveau de la ville de Paris. En effet, avec 16% de chômage et 20% d'habitants sans aucun diplôme, le 19^{ème} arrondissement se caractérise par une grande précarité sociale, économique et professionnelle.

Les besoins en santé de la population de cet arrondissement sont importants et l'offre de soins est en conséquence, avec :

- Des établissements publics de santé tels que Robert Debré, Saint Louis, Bichat, hôpital psychiatrique Maison Blanche,
- Des établissements privés, Hôpital Jean Jaurès, Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild, clinique des Maussins, clinique des Buttes Chaumont.
- 4 centres de santé
- Un CPTS engagé sur la prévention dans le dépistage des cancers, santé mentale, prévention des addictions, éducation thérapeutique, patients ressources, santé des femmes.

Il sera pertinent de contracter des partenariats de stage pour nos étudiants.

Partenariats :

- Le 1^{er} partenaire de l'IFSI est le conseil régional d'Ile De France, au travers d'un contrat annuel d'objectifs et de moyens.
- L'institut est membre de l'association des IFSI FEHAP d'Ile De France, qui a pour objet la convention tripartite Université/Région/IFSI dans le cadre de l'universitarisation de la formation infirmière. Les 7 IFSI FEHAP se sont structurés en association loi 1901, le 10 février 2010, afin de signer la convention tripartite Université/Région/IFSI.
- Depuis janvier 2020, la fusion des deux universités Paris 5 Descartes et Paris 7 Diderot, est effective sous l'entité PARIS CITE. 16 IFSI sont désormais réunis avec l'Université de Paris sous l'intitulé Département Universitaire en Sciences Infirmières et Réadaptation – DUSIR puis à partir de septembre 2021, DUSI.

La gouvernance du département en sciences infirmières est assurée par deux Directrices adjointes du Département Universitaire en Sciences Infirmières : Isabelle BOUYSSOU et Anne-Marie CORP et par Hawa KEITA-MEYER, PU-HP, directrice scientifique école des IADE APHP.

Le Département Universitaire en Sciences Infirmières a pour vocation d'étendre sa mission de formation en santé à l'ensemble du cursus LMD en sciences infirmières. Il est le fruit du partenariat mis en place entre Université de Paris et les 16 IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers).

Le DUSI se compose d'un conseil, un bureau, un secrétariat et de groupes de travail incluant des étudiants, représentants des IFSI partenaires, représentants de l'Université de Paris et personnalités

extérieures. Il se réunit tous les deux mois.

Les missions du DUSI sont variées :

- La formation dont la validation par l'organisation et la planification des UE contributives au grade licence
- Développement des filières universitaires des masters destinés aux pratiques avancées
- L'organisation des liens entre les 16 IFSI et l'université de Paris.
- Le développement et la recherche en Soins Infirmiers
- Le développement de la formation en simulation
- Le développement de la mobilité internationale des étudiants en soins infirmiers
- La communication aux étudiants via le site Moodle Paris Cité.

A travers ces missions, des groupes de travail ont été définis dont voici les principales thématiques.

- Mobilité internationale
- Service de Santé Universitaire
- Simulation
- Communication
- Service sanitaire
- Mission égalité
- Ressources documentaires

- Les terrains de stages :

L'IFSI bénéficie de partenariats multiples avec 510 terrains de stage. Les Ehpad, les lieux de vie et le MCO figurent parmi ceux-ci mais l'objectif est de développer d'autres partenariats qui correspondent au parcours de stage de l'étudiant et d'être au plus près des besoins de formation des étudiants accueillis.

- Collaboration avec le lycée Bergson-Jacquard :

Une convention tripartite d'occupation temporaire pour l'utilisation des locaux équipements du lycée Henri Bergson par la fondation Œuvre de la Croix Saint Simon est signée en décembre 2022, renouvelable par tacite reconduction. Elle décrit les engagements et responsabilités de chacune des parties, en matière de respect du règlement intérieur du lycée, de sécurité des biens et des personnes.

Au quotidien, le fonctionnement du lycée entraîne des contraintes fortes d'accessibilité pour nos étudiants. L'accès autorisé pour les étudiants et les équipes est au 27 rue E. Pailleron. Le calendrier de l'alternance tient compte de l'impossibilité pour les étudiants d'accéder aux locaux pendant les vacances scolaires.

Il se construit progressivement une collaboration entre équipes pédagogiques du lycée et de l'IFSI, au bénéfice des étudiants et des lycéens, pour faire connaître le métier d'infirmier et réaliser des actions de prévention dans le cadre du service sanitaire.

La démarche qualité de l'institut

L'IFSI dispose de plusieurs dispositifs et outils permettant l'évaluation et le suivi des actions de formation dans le but d'inscrire durablement l'Institut dans une réelle dynamique d'amélioration continue.

La certification Qualiopi a permis de mettre en place la démarche qualité avec le référentiel du même nom. L'institut s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Pour faciliter l'évaluation et l'amélioration des actions de formation, il existe :

Deux instances concourant à la démarche qualité et gestion des risques :

Le Comité de pilotage de la Qualité a pour objet de définir et piloter la démarche d'amélioration continue au sein des différents organismes de formation de la Fondation.

Les groupes d'amélioration qualité (GAQ), ont pour objet de déployer et suivre les actions visant à améliorer la qualité du dispositif de formation.

Le dispositif de recueil de la satisfaction et des réclamations :

Le recueil de la satisfaction et réclamation des apprenants est un processus indispensable pour s'assurer de la cohérence entre nos actions de formation et les attentes de nos étudiants. Pour cela, nous disposons :

- Des questionnaires de satisfaction, pour mesurer la satisfaction des apprenants à intervalle régulier (à la fin du semestre, du stage et de la formation). Les résultats de l'enquête sont ensuite analysés par le GAQ afin d'identifier les points forts et les points d'insatisfaction qui font l'objet d'actions d'amélioration.
- D'une procédure de gestion des réclamations, pour s'assurer du bon fonctionnement de notre système qualité. Nous recueillons les réclamations que peuvent nous adresser nos apprenants ou nos partenaires (employeurs, maîtres de stage, commanditaires et financeurs). Les réclamations sont enregistrées dans un tableau de suivi puis traitées par le GAQ.

Le dispositif de signalement des événements indésirables :

Le dispositif de signalement des événements indésirables s'inscrit dans l'amélioration continue de la qualité. Elle permet de recenser toutes les problématiques inhérentes au fonctionnement de l'établissement de formation, à la qualité et la sécurité du service. Les déclarations permettent une analyse approfondie des causes de la problématique identifiée par les professionnels, les apprenants et les partenaires afin de définir des actions d'amélioration permettant ainsi d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

Pour inciter nos étudiants à faire des signalements depuis tout support (téléphone, tablette), nous avons créé un dispositif de signalement par QR code.

Le suivi des indicateurs qualité :

Le suivi des indicateurs qualité se fait sous différentes formes à travers des logiciels métiers ou des plateformes régionales. Parallèlement à ces données, nous établissons des suivis avec la démarche qualité de la Fondation.

Les ressources de l'institut :

- Ressources humaines

L'équipe de l'institut est composée de 10 cadres formateurs, d'une coordinatrice pédagogique, d'une coordinatrice des stages, et de deux assistantes administratives.

Les cadres formateurs constituant l'équipes sont des professionnels paramédicaux, tous infirmiers dont un infirmier anesthésiste, détenteurs pour 7 d'entre eux du diplôme de Cadre de Santé et titulaire d'un master 2.

Forts d'expériences professionnelles diversifiées dans des services de soins, ils développent une dynamique pédagogique et un partenariat riche auprès des étudiants.

Le formateur assure une fonction d'ingénierie, d'accompagnement, et de collaboration avec les partenaires (université, structure d'accueil de stage, associations professionnelles)

Les cadres formateurs participent à la formation continue professionnelle ainsi qu'à des sujets de recherche.

Ils recrutent des intervenants extérieurs (universitaires, professionnels en poste et experts) pour qui assurer des apports théoriques ou TP. L'intervention est définie dans un cadre précis, sur une Unité d'Enseignement précise, validée par la coordinatrice pédagogique.

- Les ressources documentaires et multimédia

Les ressources multimédia et documentaires sont importantes pour les étudiants de l'IFSI. En effet, dès son entrée en formation, l'étudiant dispose d'une adresse électronique institutionnelle reliée à un compte « Gmail Education », avec toutes les fonctionnalités Google (drive, google meet, ...), permettant à la fois la communication avec l'Institut dans le respect des consignes de cybersécurité et le déroulement de classes virtuelles.

Cette adresse électronique sera le point d'entrée pour d'autres accès numériques.

La plateforme LMS « Moodle » de Paris CITE permet de suivre la formation en distanciel.

La plateforme Moodle des instituts de formation de la fondation sera déployée à la rentrée prochaine ; Elle sera le trait d'union avec les autres instituts du Pôle Formation recherche, pour mutualiser des séquences de formation inter filières, et mettre à disposition de tous les étudiants une base de cours commune.

Le pôle Formation Recherche de la fondation a recruté pour la rentrée de septembre 2023, un ingénieur pédagogique multimédia qui construira avec les équipes pédagogiques des kits de formation en distanciel pour les étudiants.

Les étudiants ont accès aux plateformes « CAIRN » et « ClinicalKey » qui sont des plateformes de savoirs infirmiers, de recherches scientifiques, de la littérature de savoirs scientifiques, de revues etc. Ces accès permettent de développer la méthodologie de recherche et l'analyse scientifique.

Afin de faciliter le début de formation d'un point de vue numérique, un atelier « prise en mains » associant formateur de filière et ingénieur du service informatique est organisé à chaque rentrée permettant à la fois de régler les problèmes techniques in situ et d'aider les apprenants à se familiariser avec l'environnement numérique de travail.

- **Matériels de travaux pratiques**

Deux salles de TP, équipées de matériel de chambre de patient permettent aux apprenants de s'entraîner à des mises en situation. Ces salles conviennent à tous type d'activités de soins.

Les locaux de l'IFPS, rue de la Révolution à Montreuil, dispose d'un laboratoire de simulation avec équipement vidéo et salle de débriefing. Ainsi, la mise en œuvre et l'exploitation de tout type de scénario est possible, qu'il s'agisse de simulation procédurale ou de jeux de rôle en faisant appel à un patient simulé.

- **Matériels pédagogiques**

Le matériel pédagogique de l'IFSI est important, grâce à la mutualisation des équipements des 3 sites.

Sur le site de l'IFP et l'IFTS, rue de Bagnolet, des salles de cours de 20 à 40 places, un amphi de 80 places et une salle de TP sont à disposition. Sur l'IFPS à Montreuil, ce sont des grandes salles de 60 à 100 places.

Une salle informatique est également dédiée aux étudiants et est constituée de 20 ordinateurs en accès libre. Chaque salle de l'IFSI est dotée d'un écran multimédia permettant la réalisation des conférences, des réunions à distance.

III- Orientations de la formation

Notre politique de formation s'inscrit dans le cadre du projet stratégique de la fondation des œuvres de la Croix Saint Simon. De la naissance à la fin de la vie, l'accompagnement de la personne prise en soins se formalise dans un parcours de soins cohérent, avec une approche globale et dans le respect de sa dignité et de ses droits.

Structurées dans une logique compétence, nos orientations de la formation répondent également au besoin d'adapter les compétences des professionnels de santé aux nouveaux enjeux sanitaires dans un système de santé en constante mutation.

Nous notons que le développement de l'ambulatoire et les aspirations de maintien des populations âgées font évoluer l'offre de soins vers :

- Le développement de l'exercice ambulatoire coordonné qui est en progression chaque année avec un objectif affiché à 70 % en 2022 (pour les actes chirurgicaux) et que le virage

ambulatoire est étendu désormais aux structures de Soins médicaux et de réadaptation (SMR), ex SSR¹,

- Le développement de l'hospitalisation à domicile (HAD), avec un taux de recours de 27,1 patients par jour pour 100 000 habitants en 2021 (VS 20,5 en 2015) pour atteindre l'objectif national défini à 30-35 par la circulaire du 4 décembre 2013²,
- Le déploiement des structures d'exercice collectif ou coordonné avec la création des Maisons de santé pluriprofessionnelles.

Par ailleurs, concernant la santé de la population, bien que les constats soient connus, soulignons tout de même quelques éléments saillants et contextuels³ qui déterminent des besoins en santé et par conséquent les compétences attendues des professionnels de santé :

- Les besoins de santé sont particulièrement importants pour les populations aux âges extrêmes et les plus vulnérables,
- Une personne sur cinq en France est âgée de 65 ans ou plus et certains problèmes de santé se sont aggravés après la pandémie Covid-19,
- La santé mentale apparaît comme un problème majeur depuis la crise sanitaire,
- La santé de l'enfant est fragilisée (périnatalité et adolescence),
- Les maladies chroniques ne cessent d'occuper un poids important,
- L'émergence de la santé environnementale.

Enfin, nos orientations de la formation tiennent compte de notre profil d'étudiants. Le dernier rapport de l'IGAS souligne que « *les données sociodémographiques ne sont pas suffisamment fiables et actualisées pour disposer d'un diagnostic solide sur les effectifs et les parcours des étudiants. Par conséquent, l'état des lieux sur les besoins en formation reste incomplet pour fonder une stratégie complète concernant la profession infirmière.* » ⁴

Néanmoins, notre réflexion a intégré ces quelques données⁵ :

- Le nombre d'étudiants en première année de formation d'infirmière progresse fortement pour atteindre près de 35 500 en 2021 (VS 31 000 en 2010)
- Le nombre de diplômés chaque année a cependant baissé de 7 % entre le pic des années 2010 et 2021 (de 26 500 à 24 500),
- Le nombre de diplômés en 2021 représente 81 % du nombre d'étudiants entrés en formation trois ans plus tôt c'est-à-dire que 10 % des étudiants ont abandonné leurs études en première année de formation (VS 3% en 2011)
- Le nombre de bacheliers professionnels depuis 2019 est croissant
- Le nombre d'étudiants en précarité sociale et/ou financière et/ou vulnérabilité psychologique est croissant.

In fine, tenant compte de la population qui compose nos effectifs et les besoins de santé, notre objectif est de déployer une pédagogie :

- Plus centrée sur les compétences
- Plus en phase avec les besoins en santé

¹ Décret n° 2022-25 du 11 janvier 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de soins médicaux et de réadaptation

² <https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille-de-route-had-2022-05-01.pdf>

³ Stratégie nationale de santé, contribution du Haut Conseil de la santé publique du 28 mars 2023

⁴ Rapport IGAS N°2022-030R/IGESR N°21-22 275A relatif à la profession et la formation infirmières

⁵ DREES, études et résultats. Mai 2023

- Plus cohérente avec un parcours de professionnalisation
- Plus inclusive au sens large du terme (handicap, filière des bacheliers, passerelles, ...)
- Plus individualisée.

Afin de former des futur·e·s infirmier·e·s capables de :

- Exercer en interprofessionnalité dans la cadre de projets ou structures collaboratives,
- Individualiser leurs prises en soins en tenant compte des singularités et des vulnérabilités,
- Adapter leur exercice infirmier au secteur d'activité et de ses évolutions structurelles (HAD, ambulatoire, réactualisation des techniques de soins...)
- Pratiquer dans le respect des règles de bonnes pratiques/qualité/gestion des risques,
- Fonder leur pratique infirmière sur l'évidence base practice (EBP) et s'ouvrir à la recherche clinique.

IV- La conception générale de la formation

1. Nos valeurs

La formulation de valeurs de l'équipe ouvre à chacun de ses membres un espace de créativité et d'accomplissement et permet à tous de prendre conscience de son rôle dans **la responsabilité sociale** de notre institut telle que défini par l'OMS comme « *[écoles]... L'obligation d'orienter la formation qu'elles donnent, les recherches qu'elles poursuivent et les services qu'elles dispensent, vers les principaux problèmes de santé de la communauté, région et/ou nation qu'elles ont comme mandat de desservir* ».

L'engagement comme participation active, par une option conforme à ses convictions profonde à la vie pédagogique de notre institut.

La responsabilité comme obligation morale et intellectuelle d'assurer un engagement et ses conséquences.

L'harmonie comme résultat du sens donné au travail invitant à une attitude ouverte et optimiste, un savoir accueillir, écouter et respecter et une capacité à faire preuve d'assertivité.

2. Notre dispositif de formation comme stratégie pédagogique

Un dispositif est entendu comme « un ensemble cohérent constitué de ressources, de stratégies, de méthodes et d'acteurs interagissant dans un contexte donné pour atteindre un but »⁶

Notre dispositif de formation est fondé sur l'acquisition de compétences qui sont « *des savoirs-agir complexes prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations* »⁷. Et dans une volonté d'harmonisation de notre environnement pédagogique, notre dispositif décline un projet selon l'approche par compétence⁸ qui contribue au développement des compétences dans un parcours de professionnalisation.

Par conséquent, ce projet conduit à opérer des choix pédagogiques en faveur de :

- La construction des évaluations des unités d'enseignement constitutives sous l'angle de l'évaluation des traces de développement de chaque niveau de compétence à travers des critères communiqués aux étudiants.
- L'utilisation de situations authentiques pour toutes nos activités (situations réalistes qui simulent une situation de travail complexe).
- L'utilisation de méthodes pédagogiques actives pour rendre l'étudiant actif
- La flexibilisation de la formation grâce à l'apprentissage numérique qui facilite les processus individuels de sélection, d'organisation et d'intégration de l'information en laissant le choix des pairs, des thèmes, du rythme d'apprentissage et du lieu.

6 Lebrun, 2005

7 Tardif, 2006

8 Poumay & Georges, 2017

- Le développement du compagnonnage cognitif qui est un puissant levier de développement du raisonnement clinique (relation pédagogique et dialogique entre l'expert formateur et l'étudiant)
- Le recours à l'apprentissage à travers les réseaux des usagers et des patients et d'ouvrir à leur collaboration dès l'ingénierie pédagogique.
- La pratique de la rétroaction/Feedback sur le développement des compétences (évaluation formative, par les pairs, tutorat...).
- Le développement de la réflexivité (analyse de situation-ADS, analyse de la pratique professionnelle-GEASE, portfolio, accompagnement dans la construction du projet professionnel, autoévaluation...).

3. Le rôle de chaque acteur de la formation

L'étudiant est une personne singulière qui mérite le respect de son rythme d'apprentissage et la considération de ses attentes et de sa vulnérabilité. Il s'inscrit dans un processus d'apprentissage et de professionnalisation qui nécessite d'être acteur de sa formation. Autrement dit, l'étudiant s'engage à respecter le cadre de la formation, ses objectifs et ses acteurs et cherche à :

- Développer son autonomie et son sens des responsabilités,
- S'inscrire dans une démarche réflexive pour construire son identité professionnelle,
- Construire une relation de respect, de confiance et de transparence avec ses formateurs, les professionnels de santé et les patients pris en soins.

Le formateur est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique. Il accompagne l'étudiant dans son processus d'apprentissage et dans l'élaboration de son projet professionnel. Cet accompagnement formalisé par le suivi pédagogique implique une relation pédagogique qui engage le binôme à construire un climat de confiance, de transparence, d'échanges et d'écoute. Aussi, le formateur exercera tout à tour les rôles suivants :

- Concepteur et animateur des séances de travaux dirigés afin de susciter le questionnement individuel et collectif et « autoriser » le groupe à mobiliser les connaissances pour construire les compétences.
- Facilitateur lors des échanges afin de sensibiliser à l'hypercomplexité des situations professionnelles et favoriser une lecture plurielle.
- Médiateur favorisant la posture réflexive et l'analyse de la pratique tout en garantissant la sécurité des personnes et du groupe
- Modèle de rôle⁹ car appuyé par son identité de soignant compétent – voire d'expert clinique, il joue un rôle de miroir.
- Régulateur pour réaliser le rappel à la règle et favoriser l'ancrage du cadre réglementaire et déontologique.

Pour ce faire, le formateur analyse sa pratique et mène une démarche de professionnalisation et d'amélioration des compétences.

Le tuteur et/ou le maître de stage élabore un projet tutoral qui garantit l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation de l'étudiant. Il formalise ce projet dans le livret d'accueil où les situations apprenantes sont identifiées et les attendus sont explicites. Il assure un accompagnement dans l'acquisition des compétences cliniques tout au long du stage selon le niveau de l'étudiant en veillant à réaliser des

⁹ Côté, Perry & Cloutier, 2013

rétroactions régulières. Enfin, il effectue une évaluation formative (bilan de mi stage) et une évaluation de fin de stage en tenant compte de l'évolution de l'étudiant.

4. L'organisation pédagogique

L'Approche Par Compétences (APC) donne une place centrale à la démarche fondée sur les résultats d'apprentissage. Aussi, passer d'une logique de transmission de connaissances à une logique de développement des compétences apparaît couler de source.

Cependant, la logique de l'enseignement, profondément ancrée dans les pratiques de formation, freine encore le développement de l'APC au sein des IFSI.

Par ailleurs, notre nouvelle équipe comprenant des formateurs de l'ancien IFSI, nous avons dans un premier temps mené une réflexion éthique sur les représentations induites par le paradigme de l'enseignement : symétrie/asymétrie dans la relation pédagogique incluant les notions de : pouvoir, influence, autorité, sachant puissant, etc.... Nous avons déterminé ensuite une organisation pédagogique en transversalité.

Aussi, les formateurs bien que référents années, sont investis dans des compétences comprenant des unités d'intégration et des unités d'enseignements (UE) constitutives et contributives. Ils élaborent les projets de l'UE/UI, de l'évaluation vers la fiche d'UE, en passant par la transposition didactique et l'élaboration de l'évaluation comme outil de recueil des traces d'apprentissages.

Notre ambition est d'intégrer dans notre ingénierie pédagogique les trajectoires d'apprentissage et les niveaux de compétences pour réaliser un alignement pédagogique cohérent avec l'APC.

5. La pédagogie active comme levier de transfert des apprentissages et de motivation de l'étudiant

La pédagogie active et différenciée constitue l'un des leviers de l'APC.

Les formateurs privilégient donc des méthodes permettant de créer un contexte authentique d'apprentissage qui favorisent le transfert des apprentissages de la salle de TD au milieu clinique :

- Analyse de situations authentiques (situations professionnelles les plus proches de la réalité de leur futur métier) pour établir un projet de soins,
- Echelonnage des situations à analyser (des prototypiques au plus complexes),
- Mobilisation de savoirs pluridisciplinaires pour un projet de soins de qualité,
- Utilisation d'outils pédagogiques qui favorisent la prise en compte des connaissances antérieures de l'étudiants et qui l'implique activement dans les tâches et activités à réaliser (carte conceptuelle, jeu de rôle, simulation, brainstorming, quizz pré requis, photo langage, ateliers de raisonnement clinique, analyse de pratique professionnelle).

6. Le raisonnement clinique au cœur de la compétence des soignants¹⁰

Les environnements de soins exigent la maîtrise du raisonnement clinique dès la 1^{ère} prise de poste¹¹. Cela implique de former les étudiants en soins infirmiers de façon progressive et tout au long de leur parcours au raisonnement clinique. Initiés au semestre 1 à la méthodologie du raisonnement hypothético déductif et par anticipation, les étudiants sont ensuite amenés à mobiliser cette compétence au travers de situations prototypiques au sein des UE (ancrage) puis complexes au sein des UI (transfert).

L'apprentissage du raisonnement clinique est ainsi réalisé via plusieurs outils pédagogiques tout au long des 6 semestres : formation par concordance de script, ateliers de raisonnement clinique à voix haute, simulation, analyse de situations cliniques issus des terrains de stages, ECOS formatifs.

7. L'enseignement à distance (EAD) comme volonté de déployer une e-pédagogie

Les outils de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont intégrés dans le parcours de formation de l'IFSI depuis plus d'une dizaine d'année dans le cadre de l'administration des enseignements relevant des unités contributives. Il s'agit principalement de dépôt d'informations et de captures vidéo des cours magistraux.

a. L'hybridation de la formation

Depuis septembre 2022, l'EAD relatif aux UE constitutives est déployé de façon structurée dans un projet d'hybridation et rassemblé dans la plateforme LMS (Learning system management) Moodle de l'université. Les activités pédagogiques sont élaborées selon les règles de bonnes pratiques en EAD et permettent à l'étudiant de :

- D'accroître son engagement dans la formation : il est actif dans les activités à accomplir.
- De bénéficier d'une pédagogie individualisée : il bénéficie de rétroaction permanente qui concourt au développement de ses compétences, il est gratifié par des badges à chaque activité réussie.
- D'agir positivement sur sa perception de la valeur de la tâche, facteur d'accroissement de la motivation¹².

En outre, l'hybridation de la formation permet pour les formateurs :

- D'harmoniser entre les outils et les pratiques.
- De mettre en valeur des contenus et des initiatives existantes.
- De favoriser la créativité et l'innovation

¹⁰ Charlin et al, 2000; Norman, 2005

¹¹ Ebricht, 2010; Al Sabai & Lasater, 2016

¹² Guide AMEE : Motivation in medical education

Dans un avenir proche, ces activités seront intégrées dans la plateforme Moodle de la fondation Croix Saint Simon et ouvertes aux autres filières de formation dispensées dans l'ensemble des instituts et école de la fondation.

b. La e-pédagogie comme porte d'entrée vers la e-santé

En outre, considérant les orientations de la stratégie innovation santé 2030¹³ et sa déclinaison dans le Ségur du numérique en santé portant sur l'ACTION 9 : « Renforcer l'accompagnement de proximité et la formation des professionnels de santé, du médico-social et du social vis-à-vis du numérique Formation initiale des PS au numérique », la Formation de tous les élèves des formations médicales, paramédicales et du social aux compétences de base du numérique en santé (RGPD, sécurité, etc.) est attendue.

L'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé, précise les compétences attendues.

Dans cette perspective, l'apport des NTIC et de l'EAD dans le parcours de formation de nos étudiants permet de favoriser l'acquisition des compétences 1, 3 et 4¹⁴.

Ainsi, le projet de mettre en place un environnement type DPI à disposition des étudiants se concrétisera à la rentrée 2023 par l'attribution à chaque étudiant d'un code d'accès à DOMILINK. Les étudiants à partir du DPI auront ainsi des activités de recueil, de traitement, d'analyse des informations et de traçabilité des soins qui reproduisent avec fidélité leurs futurs modes de prise en charge.

8. L'apprentissage de l'éducation à la santé, des soins relationnels comme opportunité d'initier à la démocratie sanitaire.

a. Le SERSAN (service sanitaire des étudiants en santé)

Il vise à initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et à permettre la réalisation d'actions concrètes par les étudiants en santé. Il contribue à favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité entre les étudiants en santé des différentes filières de formation notamment par la réalisation de projets communs. Enfin le service sanitaire constitue un vecteur de lutte contre les inégalités territoriales et sociales en santé

Les thématiques à privilégier relèvent d'enjeux prioritaires tels que : l'alimentation, l'activité physique, les addictions et la santé sexuelle.

Les étudiants en soins infirmiers de 2ème année reçoivent au décours du semestre 3 dans le cadre de l'unité d'enseignement 1.2 « santé publique et économie de la santé » des enseignements en distanciel et en inter filière (étudiants en médecine). Puis, sur une période de 3 semaines, ils

¹³ plan présenté par le Président de la République à l'Élysée le 29/06/2021)

¹⁴ https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=Y1pv-wbV2uhyUgJCtogN2QV7_dEltXkW3Yt-dMqtD90=

identifient les besoins en santé de la population prise en charge puis, encadrés par les formateurs, ils conçoivent un plan de prévention primaire dans le cadre de l'unité d'enseignement 4.6 « soins éducatifs et préventifs ». Ils réalisent enfin des actions concrètes de prévention.

Ainsi, saisissant l'opportunité de travailler en décroissant non pas les filières de formation mais les logiques métiers grâce à notre hébergement dans les locaux de la cité scolaire Bergson Jacquard, le projet est conçu chaque année par l'IFSI en collaboration avec l'équipe de direction du lycée et du collège.

Cette année, la thématique du sommeil a été retenue et a permis de travailler les causes et les effets (l'alimentation inadaptée, la consommation de boissons énergisantes, les écrans, l'activité physique, le stress, les bruits de la maison ou extérieurs). Durant le service sanitaire, les référents de l'IFSI ont relayé les informations nécessaires pour la réalisation de l'action en faisant l'interface entre les ESI et le lycée.

Au total, l'action de prévention a concerné les élèves de 4^{ème} et les lycéens de Seconde sur une période de 30 demi-journées incluant le bilan final avec les membres de la cité scolaire.

Le service sanitaire donne lieu à validation et attribution de crédits européens.

b. Le patient partenaire

La Haute autorité de santé (HAS) recommande en juillet 2020 l'engagement des usagers dans les programmes de formation en santé : « élaborer des programmes d'enseignement pour les professionnels en collaboration avec des personnes concernées afin d'inclure leurs expériences et leurs savoirs. »

De plus, la littérature confirme la plus-value d'intégrer un patient partenaire profil formateur dans les programmes de formation : « *développement de l'empathie, approche de soins centrés sur le projet de vie du patient, compétences relationnelles et compréhension de l'expérience de vie avec la maladie* »¹⁵.

Aussi, nous construisons un partenariat avec un formateur ayant une expérience patient, via l'université des Patients.

Cet engagement a été pensé dans une dynamique de co-construction du contenu pédagogique entre formateur et formateur patient. Ces échanges ont permis d'élargir notre demande auprès du formateur patient, pensé initialement sur une seule unité d'enseignement, celui-ci intervient désormais sur plusieurs unités d'enseignement et donc compétences.

Ce projet devient ainsi le fil directeur du semestre 3, passant d'une intervention occasionnelle à une intégration dans plusieurs champs disciplinaires.

Enfin, considérant que l'engagement des patients dans la formation initiale est un levier important pour le développement **de la démocratie en santé**, notre projet patient partenaire est amené à être déployé du semestre 1 à 6 sous le prisme de la trajectoire et niveaux de compétence relative à la compétence 1,2,3,4,5 et 6.

¹⁵ Maury, Berkesse, Lucas, Mouriaux & Allory, 2021, p.559

V- Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

1. L'acquisition des compétences et de la culture de la qualité et de la sécurité des soins

La compétence est ce savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations. Elle se construit donc dans l'action, elle est évolutive et contextuelle.

Ainsi, les stratégies d'apprentissage mises en place par les formateurs pour la construction des compétences vont permettre à l'étudiant de se confronter à la complexité des situations de soins tout en visant la progression de ses apprentissages. L'étudiant sera alors prêt à :

- Exercer un raisonnement clinique infirmier
- Collaborer avec des équipes en interprofessionnalité
- Assurer la continuité des soins
- Promouvoir la santé
- Exercer ses capacités de réflexion et d'analyse
- Mobiliser une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées.
- Agir avec humanisme

2. Les unités d'enseignements

Le programme est conçu sur la base d'unités d'enseignement qui se divisent en :

Unités contributives : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales : ces unités d'enseignements sont assurées en partenariat avec l'Université de Paris. Les cours magistraux sont administrés par l'enseignant de l'UP, tandis que les TD sont animés par les formateurs de l'IFSI à partir de kits pédagogiques formalisés par des quadrinômes constitués de formateurs des 16 IFSI partenaires et coordonnées par un enseignant universitaire et une coordinatrice pédagogique /ajointe de direction/directrice des IFSI sus cités.

Unités constitutives : sciences et techniques infirmières, assurées par l'équipe pédagogique de l'IFSI.

Unités d'intégration : intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière,

Méthodes de travail intégrant la maîtrise des différentes formes d'écrits, l'initiation à l'informatique et l'anglais professionnel.

Les unités constitutives et contributives s'associent aux paliers d'apprentissage « comprendre et agir » alors que les unités intégratives correspondent au palier d'apprentissage « transférer » et permettent de transposer les connaissances dans des situations différentes, complexes et contextualisées. Elles mobilisent l'ensemble des savoirs autour de situations professionnelles.

L'enseignement de l'anglais est réalisé en e-learning par la société Mischool qui en assure l'ingénierie pédagogique (conception, activités et évaluation).

que compétence. Un temps de travail en séminaire reste encore à réaliser afin d'articuler les séquences d'UE dans une logique APC.

SEMESTRE 1	COMPETENCE 3	UE 6.1			
		UE 4.1			
		UE 2.10			
		UE 1.3			
		UE 3.1			
		UE 2.11			
		UE 1.1			
		UE 2.1			
		UE 2.2			
		UE 2.4			
SEMESTRE 2	COMPETENCE 1	UE 6.2			
		UE 4.4			
		UE 3.1			
		UE 3.2			
		UE 1.1			
		UE 4.2			
		UE 2.6			
		UE 2.3			
		UE 4.5			
		UE 1.2			
SEMESTRE 3	COMPETENCE 2 - 6	UE 4.3			
		UE 5.2			
		UE 5.3			
		UE 3.2			
		UE 3.3			
		UE 4.2			
		UE 1.2			
		UE 4.6			
		UE 2.8			
		UE 6.2			
SEMESTRE 4	COMPETENCE 5-10	UE 2.11			
		UE 2.5			
		UE 2.7			
		UE 4.4			
		UE 4.3			
		UE 4.5			
		UE 3.5			
		UE 6.2			
		UE 4.6			
		UE 3.4			
SEMESTRE 5	COMPETENCE 4 -9	UE 5.4			
		UE 5.5			
		UE 3.4			
		UE 4.2			
		UE 4.4			
		UE 4.7			
		UE 3.3			
		UE 2.9			
		UE 2.6			
		UE 2.11			
SEMESTRE 6	COMPETENCE 7-8	UE 6.2			
		UE 5.6			
		UE 4.8			

d. Les modalités d'évaluation

Des évaluations formatives sont organisées pour certaines unités d'enseignements (UE 5.3 dont l'évaluation s'inspire des ECOS).

Les différentes évaluations normatives sont construites au regard des exigences du référentiel de formation, des préconisations régionales (ARS) et du travail en collaboration avec l'université.

Toutes les évaluations font l'objet au préalable de l'avis d'un comité de lecture composé de l'équipe de quadrinôme pour les UE contributives et de la coordinatrice pédagogique et de formateurs pour les UE constitutives.

Les évaluations des UE sont organisées :

- Pour l'université, en fin de semestre (janvier et juin) pour la session 1 (session initiale) en distanciel, administrés via la plateforme université Moodle.
- Pour l'IFSI, en cours ou en fin de semestre en fonction des modalités définies (travail individuel ou collectif, épreuves écrites ou orales, épreuve pratique ou simulée ...)
- Les sessions 2 (rattrapages) sont programmées courant mars pour les semestres impairs et en juillet pour les semestres pairs.

3. L'individualisation des parcours des étudiants

a. La référence de promotion

Au regard des effectifs étudiants, les référents de promotion sont répartis comme suit :

- L1 : 4 formateurs
- L2 : 3 formateurs
- L3 : 3 formateurs

Au sein de chaque promotion, les formateurs référents organisent les activités après validation de l'équipe de direction afin de :

- Coordonner la mise en œuvre de l'alternance cours/stage et entre les différentes promotions,
- S'assurer de la conformité du déroulement du semestre en lien avec le projet pédagogique et les projets d'enseignement des UE/UI,
- Garantir l'élaboration de l'emploi du temps après planification avec les référents d'UE et sa diffusion 15 jours en amont de la période concernée,
- Planifier le déroulement des évaluations, en lien avec les formateurs référents d'UE,
- S'assurer de la traçabilité des activités pédagogiques afin d'en rendre compte,
- Organiser et participer à des temps de rencontre avec les étudiants, type temps de régulation, conseil de vie étudiante...,
- Transmettre à l'équipe de direction tout dysfonctionnement ou information importante concernant les étudiants (problèmes de santé, financement, absences répétées...).

b. Le suivi pédagogique des étudiants

Le suivi pédagogique est intégré dans le temps de formation. Chaque formateur assure le suivi pédagogique individuel et collectif d'un groupe de 25 à 30 étudiants qu'il suit de la première année jusqu'à la diplomation. Le suivi pédagogique fait l'objet d'un « contrat pédagogique » dit tacite et chaque étudiant bénéficie d'au moins 1 à 2 rencontres par semestre, des entretiens supplémentaires ont lieu à la demande de l'étudiant ou du formateur.

Une attention particulière est portée aux étudiants lors de la première année de formation en prévention du **risque de décrochage** de la formation, les référents pédagogiques restituent régulièrement en réunion de coordination pédagogique la synthèse des entretiens formels et informels. Dès lors se discutent en équipe les modalités que peut prendre le suivi pédagogique comme dispositif de **soutien socio-affectif et motivationnel** de l'étudiant dans son apprentissage. En effet, nous pensons que dans des moments de découragement, l'étudiant peut trouver chez son référent pédagogique un soutien à sa motivation et son engagement, notamment en l'amenant, face à la difficulté, à convertir une expérience d'adversité en une occasion d'apprentissage par le travail de prise de recul puis de hauteur.

Le suivi permet d'accompagner l'étudiant dans la construction de son parcours individualisé de formation en alternance. Le formateur référent consulte le portfolio de l'étudiant pour apprécier ses analyses de situation, mesurer ses acquis et en dresser un bilan, fixer des objectifs d'amélioration ou d'apprentissage complémentaires. Ainsi, il le conseille et le guide pour la suite de son parcours et peut être amené à modifier son parcours de stage en fonction des éléments contenus dans le portfolio ou des appréciations des équipes soignantes.

Les rencontres sont préparées par l'étudiant ; une synthèse est réalisée par le formateur et la traçabilité du suivi pédagogique est formalisée dans un document de suivi pédagogique et dans une synthèse du parcours de formation.

Ce travail se réalise grâce à la construction d'une relation pédagogique qui s'appuie sur le courant socioconstructiviste qui implique que l'apprentissage est un processus individuel actif et constructif.

Le formateur conduit l'étudiant à adopter une posture réflexive afin qu'il progresse, qu'il construise de nouvelles connaissances en interaction avec celles des différents professionnels qu'il rencontre. Ainsi, l'étudiants dispose d'outils pour construire du sens et faire du lien entre le savoir et les actions. Invité à faire son autoévaluation et à réagir aux feedbacks des acteurs de la formation, l'étudiant est engagé ainsi à affirmer son engagement de sa formation.

Le formateur est garant du parcours de l'étudiant car il présente les résultats semestriels de l'étudiant et propose l'attribution des ECTS (crédits) ou éventuellement un rattrapage lors de la commission d'attribution des crédits (CAC).

Les étudiants de 3^{ème} année non diplômés à leur session de juillet sont suivis ensuite par un même formateur, expert du suivi des non diplômés, afin de garantir un accompagnement constant, plus au moins rapproché en fonction de la situation pédagogique de l'ESI et de garantir une présentation au jury final sur la base d'acquis qualitatifs (Compétence) et non uniquement qualitatifs (ECTS). Pour ce faire, le suivi pédagogique portera en fonction des besoins sur les éléments suivants :

- Supervision et suivi des objectifs de stage, projets de soins et analyse de situation durant les stages de redoublement ou de rattrapages.
- Entretiens motivationnels et/ou de construction du projet professionnel
- Suivi des déficits en connaissances/compétences et soutien par la mise en stage sur des terrains garantissant un parcours qualitatif.

VI- La formation clinique

1. Généralités sur les stages

Les stages sont un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle. Ils permettent à l'étudiant de mobiliser ses connaissances et de construire ses compétences en situation. L'une des principales caractéristiques de l'enseignement clinique est de confronter l'étudiant à des situations réelles. Le retour sur la pratique, la réflexion et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorale et un formateur.

Les stages ont une durée de 60 semaines, soit 2100 heures, sur la base de 35 heures/semaine :

- stages pour la 1^{ère} année : 15 semaines, soit 5 semaines en S1 et 10 semaines en S2,
- stages pour la 2^{ème} année : 20 semaines, soit 10 semaines en S3 et 10 semaines en S4,
- stages pour la 3^{ème} année, 25 semaines, soit : 10 semaines en S5 et 15 semaines en S6.

Quatre types de stages sont prévus, ils sont représentatifs de « familles de situations », c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

- 1 – Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.
- 2 – Soins en santé mentale et en psychiatrie : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.
- 3 – Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion, ou une surveillance constante et des soins en hébergement.
- 4 – Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...).

Le parcours de stage des étudiants comporte un stage de 10 semaines minimum, dans chacun des types de stage décrits ci-dessus.

Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés, et des activités permettant un réel apprentissage. En outre, les critères de qualification d'un stage sont l'établissement d'une convention, d'une charte ainsi que d'un livret d'accueil et d'encadrement.

La liste des terrains de stage et des formateurs référents est réactualisée tous les ans.

2. La coordination des stages à l'IFSI

La coordinatrice des stages assure l'organisation des mises en stages pour l'ensemble des étudiants en collaboration avec les référents de suivi pédagogique.

L'affectation des étudiants dans un parcours de stage est réalisée en fonction du profil de l'étudiant, de la réglementation, de sa progression dans les apprentissages et de son projet professionnel. Les stages sont déterminés en accord avec le formateur référent du suivi pédagogique.

Les étudiants ont la possibilité de chercher leurs stages dès la première année (Ile-de-France, régions). Les étudiants formulent des souhaits de terrains stage qui doivent être argumentés au regard de leur progression dans l'acquisition des compétences ou de leurs projets professionnels. Le formateur valide le desiderata sous certaines conditions qui prennent en compte le parcours de l'étudiant, ses résultats, les évaluations prévues et l'accompagnement proposé par les professionnels.

En cas de rattrapage de stage proposé par la commission d'attribution des crédits (CAC), l'étudiant est obligatoirement affecté dans un stage choisi par l'équipe pédagogique.

3. L'encadrement en stage

La place de l'institut dans la formation clinique est réinterrogée désormais au regard du contexte actuel de tension sur les effectifs et des différents bilans dressés dans le cadre de la **qualité de vie (QVT)** des étudiants en santé¹⁶

En effet, parmi les 15 mesures proposées par le ministère de la santé, l'amélioration des conditions de travail en stage et l'évaluation systématique des lieux de stage par les étudiants figure parmi les plus incontournables tant le constat négatif est très centré sur les stages.

Cela devrait déboucher en cas d'évaluation insatisfaisante à déclencher une procédure de réexamen de la convention de stage.

C'est pourquoi, la place du formateur référent de stage est au cœur de l'enjeu de l'amélioration de la qualité de vie mais également comme **préventeur du décochage de la formation** qui survient majoritairement suite ou pendant un stage.

Par conséquent, l'encadrement en stage débute à l'institut par la préparation de l'étudiant et la supervision de son formateur référent pédagogique de l'élaboration de ses objectifs de stage.

Puis le formateur référent est appelé à intervenir sur le lieu du stage si :

- L'étudiant le demande
- L'équipe de terrain le réclame
- Le formateur référent pédagogique le prévoit.

Ainsi il collabore avec le tuteur à formaliser des outils, des méthodes pédagogiques, des documents utiles à l'accompagnement de l'étudiant. Le formateur impliqué dans la formation clinique reste en contact avec **la réalité terrain** et contribue à faire vivre l'alternance intégrative et à combler le hiatus entre l'école et le terrain.

Le tuteur ou le professionnel de proximité accompagne au quotidien l'étudiant. Il consulte le portfolio en début de stage afin de connaître et de faire réajuster si besoin les objectifs de l'étudiant. Il le guide et lui fait des feedback réguliers fin de lui permettre de progresser dans l'acquisition de ses

¹⁶ Rapport de la qualité de vie des étudiants en santé. Dr Donata Marra, août 2021.

compétences, de renforcer sa pratique des soins techniques, d'acquérir une posture professionnelle et de développer sa réflexivité. Il réalise un bilan de mi stage afin de réajuster les objectifs de fin de stage. Qu'il formalise sur le port folio. Ce mi stage est obligatoire. Il réalise le bilan de fin de stage en présence de l'étudiant.

Le maitre de stage est quant à lui responsable de l'organisation du stage.

a. Les analyses de situation (ADS)

L'analyse de situation (ADS) consiste à décrire, par écrit, une situation de stage puis de se questionner au regard des compétences mobilisées ou non, de s'auto-évaluer et de se positionner en tant que futur professionnel infirmier. Ce travail lui permet d'identifier les axes d'amélioration de façon pragmatique et par conséquent les objectifs du stage suivant.

Les étudiants y ont recours pour mieux comprendre des situations et résoudre des problèmes complexes rencontrés dans le stage.

Ce travail leur permet de s'ouvrir à d'autres interprétations des situations et par conséquent à trouver des pistes de solutions. Ainsi, c'est un outil qui favorise la posture d'analyse et de recul, notamment lorsque la charge émotionnelle associée au problème traité est très forte.

L'ADS contribue à « l'évaluation de la progression des compétences et contribue à l'amélioration des pratiques professionnelles ». L'ESI doit la réaliser par période de 5 semaines de stage. Pour chacune de ces ADS, l'ESI doit être acteur de ces situations ou activités hormis au semestre 1. Ces analyses ne sont pas centrées uniquement sur des actes techniques, elles prennent en compte les aspects de communication, d'organisation, d'éthique par exemple.

L'ADS est un des 3 éléments participant à la validation du stage.

Dans le cadre de l'APC, ce travail centré sur les traces écrites d'apprentissage, nous invite, dans un souci d'harmonisation des pratiques et de cohérence avec notre cadre de référence, à élaborer un guide qui tient compte des trajectoires de compétences ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Nous serons à même de le formaliser lors dernier séminaire dédié à l'élaboration de notre projet pédagogique. Il sera ensuite fourni en début de formation aux ESI.

b. L'analyse de pratiques professionnelles (APP)

Une séance d'APP est planifié à l'issue de chaque période de stage. Les formateurs exploitant la méthode GEASE, accompagnent les étudiants à l'analyse de situations vécues pendant leurs stages.

Ces temps ouvrent des espace-temps propices à la réflexion sur la pratique de l'étudiant et son vécu de stage. Ils sont ainsi invités, grâce à l'explicitation de l'action¹⁷ et à la mise en évocation, à mener une réflexion sur l'action¹⁸.

¹⁷ Bourgeois, 2014

¹⁸ Schön, 1983

Ce travail leur permet de prendre conscience de leur difficulté à prendre du recul et leur tendance à ne pas réfléchir à ce qu'ils font dans le vif de l'action.

Par ailleurs, les étudiants éprouvent le fait qu'il n'existe pas de recettes toutes faites, d'interprétations ou de solutions « prêtes à porter ».

Aussi, l'APP produit un effet de subjectivation car elle ouvre un horizon dans lequel l'ESI est autorisé et invité à trouver, ses propres réponses aux interrogations qui le traversent et sa propre voie.

VII- Le dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap :

En septembre 2022 ; conscients du rôle sociétal dans la démarche de mise en accessibilité de notre formation pour des jeunes en situation de handicap qui constituent un vivier de recrutement pour notre profession en tension et faisant face à de plus en plus d'étudiants déclaré en situation de Handicap, les formateurs ont posé comme premier acte fort de constitution d'une équipe la devise suivante :

Nous formons des étudiants compétents et différents.

Aussi, l'ensemble des formateurs se sont formés à la prise en charge des étudiants dyslexiques grâce au MOOC de l'École normale supérieure de Lyon : « Étudiants dyslexiques dans mon amphi : comprendre et aider

Par ailleurs, nous avons collaboré avec les autres instituts de formation du pôle formation Recherche à la réponse à l'appel à projet de l'ARS IDF « 100% d'inclusion » pour les étudiants en situation de handicap.

Notre projet ayant été retenu, nous mettons en œuvre des accompagnements et aménagements particuliers en faveur de l'inclusion étudiants en situation de handicap.

Aussi, le référent handicap de notre institut :

- Est identifié au sein de l'IFSI,
- Est l'interlocuteur de choix pour guider les étudiants dans leurs formalités auprès de l'université
- Accompagne les étudiants dans leurs démarches de recherche de stage et veille au bon déroulement de ceux-ci afin de prévenir les difficultés liées au handicap
- Veille à sensibiliser l'équipe pédagogique et administrative et contribue à adapter les supports de formation et de documentation.

Par ailleurs, en application du décret n°2021-1480 du 12 novembre 2021 relatif à l'organisation des classes préparatoires aux grandes écoles et à la continuité des aménagements des épreuves des examens ou concours de l'enseignement supérieur pour les candidats en situation de handicap et aux articles D. 613-26 à D 613-30 du Code de l'éducation et dans le cadre de la circulaire 06 février 2023 relative aux adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant¹⁹, les dispositions relatives à ces aménagements sont formalisés par le pôle Handicap de l'Université de Paris.

¹⁹ NOR : ESR2234137C

VIII- Prestations offertes aux apprenants

Les locaux

Les apprenants disposent d'une salle de détente de 60 m², meublée de chaises et tables pour 40 places assises est au RDC ; Elle est équipée de 6 micro-ondes, de 2 distributeurs de boissons et d'encas.

Le Centre de Documentation et d'Information ou CDI :

Basé à Montreuil, le CDI sera mutualisé et à disposition de tous les instituts, dans un espace dédié au 44 rue Armand Carrel.

Le temps des travaux de l'IFPS pour la reconstruction du bâtiment, le CDI sera intégralement virtuel pendant 2 ans, avec des permanences de la documentaliste dans chaque institut.

La documentaliste gère déjà un portail en ligne de ressources documentaires (ouvrages, vidéo, dossiers thématiques) et propose des produits et des services d'informations (veille, sélection, validation, diffusion) à destination des élèves, des étudiants et des professionnels (salariés et intervenants extérieurs) des différents instituts de formation de la Fondation.

La documentaliste accompagne aussi les apprenants dans l'accès autonome et réfléchi de l'information, et les Forme à la recherche documentaire conformément à la compétence 8 « *Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques* » du référentiel de compétences infirmières (arrêté du 31 juillet 2009).

La Psychologue :

Tout au long de leur formation, les étudiants ont la possibilité de rencontrer une psychologue anonymement et gratuitement.

Elle est une ressource essentielle dans ce processus d'accompagnement des étudiants/élèves dans leur projet ; certains ont besoin d'un étayage supplémentaire pour passer un obstacle, avancer, affronter des difficultés, ou aider à une prise de décision.

La psychologue se présente à chaque promotion en début de formation pour expliquer son rôle et ses missions.

Elle ne communique pas à l'institut le nom des élèves reçus, ni la teneur des entretiens

Le logement :

La Fondation propose des solutions de logement pour les étudiants et élèves qui sont en difficulté, des studios situés dans le quinzième et vingtième arrondissement de Paris.

IX- Indicateurs d'évaluation du projet pédagogique

Nos indicateurs d'évaluation du projet pédagogique sont les suivants :

- Accompagnement des étudiants et prévention du décrochage
- Traçabilité des suivis pédagogiques

- Traçabilité des contrats pédagogique
- Traçabilité des prises de postes pour les ESI de la promotion 2021-2024
- Enquête de satisfaction de fin de formation pour la promotion 2021 - 2024

- Suivi des cohortes d'étudiants
 - Profil des nouveaux étudiants intégrant la formation
 - Taux de diplomation : nombre de candidats présentés/admis
 - Analyse des taux : « d'évaporation » en 1^{ère} année », d'interruption de formation suite aux absences irrégulières, d'exclusion de formation, d'interruption de formation

- Ingénierie pédagogique
 - Traçabilité des Projets d'UE et des contenus sur l'espace commun
 - Traçabilité des bilans d'UE sur l'espace commun
 - Nombre d'Enquêtes de satisfaction des étudiants relatives aux UE constitutives et contributives
 - Taux de satisfaction des étudiants aux UE constitutives et contributives

- Interprofessionnalité
 - Nombre d'UE enseigné en interprofessionnalité
 - Taux de projets mis en œuvre en interprofessionnalité
 - Mise en œuvre du service sanitaire :
 - Nombre de projets de service sanitaire mis en œuvre
 - Nombre de participation à des journées d'échanges/séminaires thématiques organisés en inter filières

- Compétence numérique
 - Nombre de formateurs formés l'utilisation d'outils numériques (Moodle-logiciel scolarité Forméis,
 - Schéma d'hybridation ou Nombre d'UE hybridées
 - % de conformité aux nombres d'heures d'enseignement prescrites

- Promotion de la profession d'infirmière :
 - Nombre de conventions signées entre l'IFSI et les partenaires hors champ sanitaire (éducation nationale, association, fondations, universités, etc.)
 - Nombre de participations aux différents salons (formations/emplois)
 - Nombre de présentations métiers réalisées par l'institut dans les lycées en préparation de la phase de choix des vœux Parcoursup
 - Nombre de journées « Portes ouvertes » réalisées dans les instituts

- Professionnalisation des formateurs
 - Traçabilité des formations continues des formateurs et cartographie des compétences
 - Traçabilité des publications et des participations des formateurs aux séminaires, congrès, journées de formations.

- Simulation :
 - N° de séquences de simulation universitaires et au sein de la fondation
 - N° d'ESI par promotion ayant réalisé les séquences de simulation

- Qualité :
 - Traçabilité des présentations aux étudiants de la démarche qualité
 - Bilan du traitement des événements indésirables
 - Retour des questionnaires de satisfaction
 - Taux de satisfaction

- Communication :
 - Actualisation du site internet
 - Statistique sur consultation du site (nombre de clic, temps entre pages, etc...)

X- CONCLUSION

Ce projet pédagogique se veut fédérateur pour les formateurs et, agréable à lire et informatif pour les étudiants accueillis au sein de la structure et l'ensemble de nos partenaires que sont les tuteurs de terrains, les intervenants professionnels ou enseignements impliqués à nos côtés dans le déroulé de la formation.

Sa durée de vie sera de 5 ans avec un état d'avancement des actions tous les ans. L'évaluation des indicateurs retenus dans les fiches actions permettra ce bilan. Cela ne veut pas dire qu'il est figé pendant cette période.

Nous espérons, à travers sa lecture, avoir pu faire passer notre volonté et détermination à proposer des enseignements professionnalisants et un accompagnement individualisé des étudiants.

Enfin ce projet représente l'ambition que nous avons de former nos collègues de demain.